

L'hon. C. M. Drury (ministre suppléant du Commerce): On ne dispose d'aucun renseignement sur le nombre des chômeurs à Hamilton.

ÂGE DES CHÔMEURS AU PAYS

Question n° 1883—M. Howe (Hamilton-Sud):

Quel pourcentage des personnes appartenant aux groupes d'âge énumérés ci-dessous se trouvent actuellement sans emploi au Canada, a) 15 à 24 ans, b) 25 à 34 ans, c) 35 à 44 ans, d) 45 à 54 ans, e) 55 à 65 ans?

L'hon. C. M. Drury (ministre suppléant du Commerce): Pourcentage⁽¹⁾ des personnes appartenant aux groupes d'âge mentionnés et se trouvant sans emploi pendant la semaine se terminant le 18 juillet 1964, Canada: de 15 à 24 ans, 7.3; de 25 à 34 ans, 2.4; de 35 à 44 ans, 2.0; de 45 à 54 ans, 2.5; de 55 à 64 ans, 2.8.

⁽¹⁾Pourcentage des chômeurs par rapport à la population active.

QUESTIONS TRANSFORMÉES EN ORDRES DE DÉPÔT DE DOCUMENTS

ANCIENS COMBATTANTS AU NOUVEAU-BRUNSWICK—HOSPITALISATION

Question n° 1567—M. MacRae:

1. Au Nouveau-Brunswick, combien de bénéficiaires d'allocations aux anciens combattants (de toutes classes) a-t-on opérés ou traités ailleurs qu'à l'hôpital militaire de Lancaster au cours de l'année financière terminée le 31 mars 1964?

2. Quelles maladies a-t-on diagnostiquées et traitées, à quels hôpitaux et quels étaient les chirurgiens et les médecins traitants?

3. Comment le médecin des services des traitements a-t-il disposé des cas et, en vertu de quel statut et règlement les a-t-on acceptés ou rejetés?

4. Pour chacun, quel était le médecin des services des traitements?

5. Combien de cas a-t-on payés en tant qu'urgents, et combien d'autres a-t-on payés après les avoir auparavant admis en vertu de l'hospitalisation soi-disant facultative?

6. Combien de cas a-t-on autorisés après les avoir admis en vertu de l'hospitalisation soi-disant facultative?

(Le document est déposé.)

NOMINATIONS PAR DÉCRET DU CONSEIL

Question n° 1596—M. MacRae:

1. Quels sont les employés de la fonction publique qui ont été nommés par décret du conseil et dont le traitement annuel excède \$18,000?

2. Quel est le traitement exact de chacun d'eux?

3. Quel poste chacun d'eux occupe-t-il?

(Le document est déposé.)

LES PÊCHERIES

RÈGLEMENTATION DE LA CHASSE AU PHOQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je crois que

je vais poser cette question au premier ministre. Elle s'inspire d'un article paru dans le *Globe and Mail* de Toronto sous le titre suivant: «Abattage de jeunes phoques» et ainsi de suite. On y traite d'un article d'une page complète paru dans le *Weekend*, journal allemand publié dans de nombreux pays. Ce dernier article était intitulé: «Ce scandale devrait frapper le monde entier». On y émet l'opinion que l'abattage des phoques est tellement cruel et inhumain qu'on devrait réagir et que, entre autres choses, on devrait faire parvenir des lettres au premier ministre et à moi-même à ce sujet.

Je voudrais demander au premier ministre s'il a reçu une avalanche de lettres à ce sujet et si, étant donné les circonstances exposées en mai dernier, en réponse à des questions que d'autres députés et moi-même avions posées, des modifications seront apportées à la loi pour mettre fin à cette méthode décrite comme extrêmement cruelle. Avant la fin de la présente session, soumettra-t-on une mesure de nature à relever le prestige du Canada, certes fort réduit en l'occurrence, en mettant fin à cette tuerie?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je n'ai pas vu l'article en question dans la revue *German Weekend*, mais je prendrai les mesures voulues pour en obtenir un exemplaire. Mon très honorable ami sait que le ministre des Pêcheries a fait une déclaration la semaine dernière en Chambre; il a affirmé que des mesures seraient prises à ce sujet et qu'il ferait rapport à la Chambre sous peu. J'examinerai volontiers la question, compte tenu des recommandations de mon très honorable ami.

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, comme il y a déjà quatre ou cinq mois que le ministre des Pêcheries, en réponse au député d'Ontario, s'est engagé à présenter une mesure législative, puis-je lui demander s'il nous présentera cette mesure pour permettre au moins de punir ces agissements qui causent ainsi un tort grave à la réputation du Canada?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai dit maintes fois en cette Chambre, le gouvernement et mon ministère se préoccupent des pratiques suivies depuis de nombreuses années pour la chasse au phoque. Comme je l'ai déclaré en réponse à une question du député de Burnaby-Coquitlam jeudi dernier, je crois, on étudie présentement la réglementation de la chasse au phoque dans l'Atlantique et ces règlements seront modifiés. Pour la gouverne